

BRUXELLES-PROPRETE
Monsieur Michel JURISSE
Directeur général
Avenue de Broqueville, 12, 4^{ème} étage
1150 BRUXELLES

Bruxelles, le

N/réf. : AVL/CC/BXL-3.38/s.446 courrier Brux. propr.
Annexes : 1 dossier

Monsieur le Directeur général,

Objet : BRUXELLES. Square Ambiorix. Déplacement des bulles à verre.

En séance du 3 décembre 2008, la CRMS a examiné un projet concernant le square Ambiorix – le placement d'une toilette publique – dans le cadre duquel une réunion sur place a été organisée. Celle-ci était destinée à déterminer l'emplacement le plus discret et approprié possible pour la sanisette afin de ne pas nuire à la cohérence visuelle du square, classé comme site, et de ses perspectives.

Cette réunion a été l'occasion de constater, sur les lieux, la présence de bulles à verres à un endroit particulièrement inapproprié et dévalorisant pour le square, à savoir, juste devant son entrée dans l'axe de la rue Archimède.

En regard de l'effort fourni pour trouver une implantation discrète pour la sanisette, ce constat a appelé une réaction ferme de la CRMS. En effet, si elle est consciente de la nécessité de tels équipements, la Commission estime que certains lieux ne se prêtent pas du tout à leur installation – tels que l'entrée d'un site classé – et que leur présence doit, en tout état de cause, ne pas nuire à la qualité de l'espace public pas plus qu'au patrimoine.

Elle a demandé que contact soit pris avec votre agence régionale, chargée de gérer l'implantation de ces bulles à verres, afin de remédier à cette situation et de trouver une localisation plus appropriée pour cet équipement public.

Elle demande, en l'occurrence, de déplacer les bulles existantes de manière à ne pas nuire à la perception du square classé et de recourir, si nécessaire, à un équipement semi-enterré – comme cela se pratique de plus en plus fréquemment dans les zones plus sensibles sur le plan patrimonial ou paysager.

La Commission se tient à votre disposition pour toute information complémentaire sur l'objet de ce courrier ou pour une rencontre éventuelle à ce propos.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, nos salutations très distinguées.

A. VAN LOO
Secrétaire

G. VANDERHULST
Président f. f.

Copies à : - A.A.T.L. – D.M.S. : M. Hubert VANDERLINDEN
- A.A.T.L. – D.U. : Mme Carine DEFOSSE / M. André VITAL